

## **Limiter nos émissions de CO2 : les solutions sont entre nos mains**

L'évolution du climat est devenu un souci partagé. La température de la Terre s'est accrue de 0,8° depuis l'industrialisation, et les gaz à effet de serre déjà rejetés dans l'atmosphère provoqueront une hausse supplémentaire de 0,6°. Or les scientifiques ont fixé à 2° la limite du réchauffement au-delà de laquelle des processus en chaîne catastrophiques nous menaceraient. Nous n'en sommes pas loin.

Il est donc urgent d'agir. Nos activités quotidiennes sont concernées: nous chauffer, nous déplacer, produire et transporter nos marchandises, faire fonctionner nos appareils électriques. En Suisse, 29 % des émissions sont dus aux combustibles utilisés pour le chauffage des habitations, 40 % aux carburants liés à notre mobilité. A ce jour, elles sont loin de diminuer, malgré les engagements pris à Kyoto.

**Pourtant des solutions existent:**

- Nous pouvons appliquer le principe du pollueur-payeur, par le biais d'une véritable fiscalité écologique, qui incite les pollueurs à modifier leur comportement sans peser sur la population, grâce à un mécanisme de redistribution.
- Nous pouvons imposer des limites légales, en termes d'émission de CO2 ou de consommation énergétique, à toute une série d'émetteurs directs ou indirects de gaz à effet de serre (véhicules, systèmes de chauffage, produits importés), et mieux informer les consommateurs sur les habitudes et les choix à adopter.
- Nous pouvons soutenir et surtout appliquer les nouvelles technologies ou procédures permettant de remplacer les modes de production émettant des gaz à effet de serre ou de les limiter.

Pour les Verts, l'instrument à privilégier est la taxe CO2, qui doit porter sur les carburants et les combustibles, et constituer une véritable incitation. Cette taxe figure déjà dans notre législation, mais son application est bloquée par une majorité des chambres, pourtant prompte à invoquer le climat dans ses programmes électoraux. Selon l'Alliance pour une politique climatique responsable, cette seule mesure permettrait d'économiser 8,2 millions de tonnes d'équivalents de CO2 par année, réparties sur tous les secteurs d'activité.

Les Verts prônent de surcroît l'élaboration d'une stratégie énergétique nationale, axée sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, au détriment du nucléaire et des énergies fossiles. En effet, la protection du climat passe tout autant par la sortie du nucléaire que par la fin de notre dépendance au pétrole. Pour mettre en oeuvre cette stratégie, le budget annuel du programme Suisse Energie doit être augmenté à 100 millions de francs au minimum.

Enfin, des mesures sectorielles doivent être prises. Dans le domaine du bâtiment, les Verts demandent l'introduction d'une étiquette sur la consommation d'énergie, et de soutiens aux cantons pour promouvoir l'efficacité énergétique. Des standards de type Minergie doivent être appliqués à tout nouveau bâtiment et aux rénovations, moyennant des mesures incitatives. Le droit du bail doit finalement être révisé, afin de mieux impliquer les propriétaires dans l'assainissement de leurs bâtiments.

Dans le domaine de la mobilité, les Verts prônent une promotion accrue des transports en commun et de la mobilité douce, assortie à des mesures rendant l'automobile moins attractive, tels les péages urbains. L'utilisation de biocarburants produits de manière écologique et équitable doit être encouragée, et les véhicules inutilement polluants interdits à l'immatriculation. Enfin, la redevance poids lourds doit être augmentée et étendue aux véhicules de livraison de moins de 3,5 tonnes.

En termes d'économie et de consommation, les Verts souhaitent qu'une étiquette énergétique figure sur les produits alimentaires. Les entreprises d'une certaine taille doivent en outre être tenues d'établir un bilan de leurs émissions de CO2, et des mesures incitatives, par exemple fiscales, les encourager à les réduire. Enfin, les bilans CO2 des entreprises doivent être considérés lors de l'attribution des marchés publics.

**L'ensemble de ces mesures permettent de viser une diminution de 75 % de nos émissions d'ici à 2030, sans péjorer notre niveau de confort ni celui de notre économie. Pour les Verts, leur application est une question de responsabilité. Nous ne pouvons pas léguer aux générations futures un monde livré aux dérèglements climatiques, avec toutes les conséquences écologiques, économiques et sociale que cela implique. Ce d'autant plus que les solutions technologiques et les instruments économiques nécessaires sont entre nos mains... Alors, qu'attendons-nous pour agir ?**

**Adèle Thorens Goumaz, publié dans le Bulletin vert n°7, août 2007**